



Direction Générale
Affaires Médicales
CV/YP/KA/ACC – 2025

**DÉCISION PORTANT NOMINATION EN
QUALITÉ DE CHEF DE SERVICE
N°2025-036**

La Directrice,

- Vu les articles L.6143-7 et suivants du Code de la Santé Publique,
- Vu l'article R.6146-4 du Code de la Santé Publique ;
- Vu la candidature de Madame le Docteur Emmi BROENEN ;
- Vu la codécision de la Directrice et du Président de la Commission Médicale d'Établissement, en date du 22 avril 2025 ;

NOMME

Madame le Docteur Emmi BROENEN en qualité de chef de service du service de PÉDIATRIE à compter du 29 mars 2025 jusqu'au 30 juin 2025, dans le cadre d'une prorogation.

Fait à Vienne,

Le 22 avril 2025

La Directrice
Céline VIGNÉ

